Outre le *Laborieux* le remorqueur *Louise*, est parti pour rechercher les survivants et les amener demain à Brest.

L'ÉCLAIRAGE PAR L'ALCOOL

M. J. Plichon, député du Nord, a déposé, à la Chambre des députés, une proposition de loi se composant d'un article unique ainsi conçu : « Le droit de dénaturation sur l'alcool est supprimé. »

Dans son exposé des motifs, M. Plichon constate que nous payons annuellement à l'étranger un tribut de 22 000.000 de francs en échange de pétroles. En développant la consommation de l'alcool industriel pour l'éclairage et la force motrice, non seulement une partie de ces 22.000.000 resterait en France, mais encore servirait à secourir la distillerie et l'agriculture, qui se débattent dans une crise sans précédente.

L'alcool à 90° vaut en ce moment de 30 à 35 francs l'hectolitre. Si l'industriel veut le dénaturer, il doit d'abord payer à l'Etat un droit fiscal de 37 fr. 50 ; le dénaturant qui lui est imposé coûte 19 fr. 50. Il y a 1 fr. d'analyse, 0 fr. 50 pour le passavant, et enfin 0 fr. 70 pour la lettre de voiture, qui ne peut servir qu'à un hectolitre, puisqu'on ne peut en recevoir plus d'un en vingt-quatre heures.

La dénaturation d'un hectolitre d'alcool coûte donc 50 fr. 20.

Et, d'après les expériences les plus concluantes, pour produire pendant une heure une intensité lumineuse carcel, il faut 18 fr. 25 d'alcool à 90°, 39 gr. de pétrole et 42 gr. d'huile végétale.

Il faut donc, pour produire la même lumière que donne un gramme d'alcool, 2 gr. 13 de pétrole, c'est-à-dire plus du double.

Supposons qu'il faille 20 grammes d'alcool et 40 grammes de pétrole pour produire un carcel-heure. En achetant le pétrole à 35 fr. l'hectolitre, la lumière au pétrole reviendra à 0 fr. 0179 le carcel-heure.

Avec les droits actuels sur la dénaturation de l'alcool et en supposant l'alcool à 35 francs, le même éclairage reviendrait à 0 fr. 0323. Il est donc impossible dans l'état actuel de la législation fiscale.

Il faut, par suite, supprimer ces droits pour permettre l'usage industriel de l'alcool, usage insignifiant aujourd'hui puisque pour 1.549.045 hectolitres d'alcool entrés dans la consommation en 1895, 24.268, ou 8 0/0 seulement, étaient dénaturés.

Le produit du droit de dénaturation a été de 4.529.943 francs en 1894 et de 5.035 045 fr. en 1895, soit une moyenne de 4.782.494 fr. Or, un droit de 1 fr. sur l'alcool procure 1.575.000 fr.; en augmentant de 3 fr. le droit général de consommation sur l'alcool, l'Etat retrouverait le produit des droits de dénaturation.

Ajoutons que l'Allemagne, qui ne recule devant aucune solution pour assurer la suprématie de son industrie, a déjà supprimé chez elle le droit de dénaturation de l'alcool.

La proposition de M. Plichon a été envoyée à la commission du budget.

UN ATTENTAT DÉJOUÉ

Londres, 17 juin. — On télégraphie de Vienne au *Daily News* :

« Le baron Albert de Rothschild, chef de la maison de banque de Vienne, recevait dernièrement une lettre de Budapest dans laquelle on le sommait de déposer 170.000 florins à un bureau de poste de la capitale hongroise, à l'adresse de « Travail, 1896. »

» En cas de non-exécution de sa part, il était menacé de mort : pistolet ou poignard. La lettre était signée : « Les Vampires de l'anarchie » et racontait qu'un club international anarchiste s'était fondé à Budapest dans le but de se procurer de l'argent des millionnaires.

» Le baron de Rothschild envoya la lettre à la police de Budapest. D'autres lettres du même genre avaient été remises à la police de Temesvar et d'Orsova, où de riches négociants, dans ces deux villes, avaient été menacés de la même façon. L'écriture de toutes ces missives était identique.

» Une lettre fut mise par la police à la poste avec l'adresse indiquée et plusieurs détectives surveillèrent les abords du bureau.

» Au bout de deux jours, un apprenti cordonnier demanda à l'employé une lettre ainsi adressée : « Travail 1896. » Au moment où l'individu quittait le bureau, après avoir mis la lettre dans sa poche, les agents s'élancèrent sur lui. Il avoua après avoir essayé de nier, qu'un soldat l'avait envoyé au bureau de poste. On relâcha le jeune homme, mais, naturellement, on le fila.

» C'est ainsi que l'on est arrivé à arrêter deux soldats du 32e régiment d'infanterie. Les coupables ont été remis à l'autorité militaire. »

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
EN BELGIQUE

La débâcle libérale en pays flamand. — La liste catholique à Anvers. — Les socialistes en pays flamand.

(*De notre correspondant spécial*)

Bruxelles, 17 juin. — Je vous disais lundi que les nouvelles de la province étaient excellentes. En effet :

Tout le pays flamand peut être considéré comme acquis aux catholiques, sans lutte, du moins sans lutte sérieuse, exception faite pour Bruxelles et Anvers, où, d'ailleurs, la victoire ne fait pas doute non plus. La débâcle, le découragement du libéralisme flamand se révèle plus grand encore que nous ne pouvions le penser.

Nos vieux adversaires fuient le champ de bataille électoral là même où on ne s'y attendait pas. Ainsi, à Bruges; ainsi, à Ostende, où il y a deux ans encore ils avaient des députés; ainsi, à Malines même où il y a un mois ils remportaient sur le terrain communal une victoire que tout le parti fêta en une grrande manifestation à Bruxelles; parce qu'il y voyait, disaient ses organes, l'annonce du réveil du libéralisme dans le pays entier. Et quinze jours après, le chef des libéraux malinois s'écriait au congrès radical : « Les libéraux malinois lutteront pour la province, où la victoire est certaine, et pour la Chambre avec des chances très sérieuses de succès » O rodomontades! Le libéralisme que la victoire toute locale de Malines devait réveiller dans tout le pays ne s'est même pas réveillé dans l'arrondissement de Malines, et les libéraux y renoncent à profiter de leurs « chances sérieuses de succès. »

Enfin, à Anvers même, ils continuent à s'épuiser en discussions intestines au sujet de la formation de leur liste, qui doit cependant, comme partout, être déposée officiellement dimanche prochain.

⁂

Les catholiques anversois ont eu aussi quelques difficultés pour former leur liste. Non pas que les amateurs manquaient ; au contraire, il y en avait trop.

Pris dans son ensemble le parti catholique Anversois est un conglomerat de toute sorte de groupes dont plusieurs représentent des intérêts spéciaux. Certains groupes voulaient avoir dans la répartition des mandats une participation qui leur a été refusée jusqu'ici, ou voulaient y avoir une part plus grande que celle dont ils ont disposée jusqu'ici. Il y avait pas mal de mécontentements au sujet de la composition de la députation actuelle, mécontentements auxquels des petits intérêts locaux ou des intérêts plus personnels que de parti n'étaient pas tout à fait étrangers. Il paraît qu'il y a eu aussi, là, comme à Bruxelles, quelques difficultés avec les cercles ouvriers, qui y sont, beaucoup moins encore que dans la capitale, affranchis de la tutelle des personnages conservateurs.

D'autre part, la députation actuelle tenait à se représenter en bloc, et peut-être, en effet, cela est-il mieux pour assurer l'éclat de la victoire.

Il en sera ainsi, ou du moins à peu près ainsi. La liste est définitivement arrêtée depuis la réunion qu'a tenue hier la Commission qui a la direction suprême du mouvement électoral catholique et qui, par suite de circonstances anciennes trop longues à rappeler, s'appelle la « Commission des servitudes militaires. »

La liste du « meeting » — c'est toujours par suite des mêmes circonstances le nom du parti catholique anversois — la liste du meeting se composera de tous les députés sortants, sauf un, M. Meens. M. Meens était un des vétérans de la députation anversoise. Il sera remplacé par M. Van Reeth, bourgmestre de Boom, et ainsi les électeurs du canton de Boom, qui demandaient depuis longtemps à avoir un député venant de chez eux, seront satisfaits. Au poll de la commission des servitudes militaires, c'est le député sortant Kock qui avait été sacrifié à M. Van Reeth; mais aujourd'hui M. Meens s'est désisté au profit de M. Kock.

⁂

Si, en pays flamand, les libéraux désertent la lutte, en beaucoup d'endroits, les socialistes l'affrontent presque partout : mais ce n'est que pour l'honneur du drapeau. Ils y recueilleront des minorités plus fortes cependant que dans le passé, ne serait-ce que par le fait que les éléments avancés du parti libéral voteront pour eux en l'absence de candidats propres.

Partout même, en Flandre, les libéraux avancés appuyent sous main les candidats socialistes.

C'est ouvertement que la compromission des libéraux avancés avec les socialistes a lieu dans certains pays wallons. Mais je vous parlerai demain de la situation en pays wallon; je recevrai tantôt de là des renseignements qui compléteront les indications que je possède déjà

NOUVELLES DU JOUR

Bruit du massacre du marquis de Morès, avec 35 hommes de sa mission en Tripolitaine.

Tunis, 17 juin. — Le bruit court avec persistance à Tunis que le marquis de Morès a été massacré avec trente-cinq hommes de sa mission dans le sud de la Tripolitaine, probablement par la tribu des Séloussi.

On n'a aucun détail.

Paris, 18 juin. — Le marquis de Morès, gendre d'un américain millionnaire, descendant d'une vieille famille; antisémite ardent, il entreprit contre les bouchers juifs de New-York, une lutte qui tourna à son désavantage.

Il se rendit en Amérique, aux Indes, puis au Tonkin.

Revenu en France, il se lança dans le boulangisme; plus tard, il fonda la *Libre Parole* et, dans ces derniers temps, avait pris la direction de la *France*, qu'il abandonna quelques jours avant la publication de la fameuse liste des 104.

Il se rendit alors en Tunisie; puis on apprit qu'il s'était enfoncé dans le Continent Noir, se dirigeant vers Ghadi, dans l'intention de rejoindre le Mahdi, pour combattre avec lui les Anglais; depuis lors, on n'avait plus reçu de ses nouvelles.

C'est au sud-ouest de la Tripolitaine, à l'est du plateau de Tassili, qu'il aurait été tué.

Le marquis de Morès s'était surtout rendu célèbre par ses démêlés avec son père, le duc de Valomprose et par ses retentissants duels.

On sait qu'il tua le capitaine juif Mayer à la suite du duel Drumont-Crémieux-Foa,

Le prochain voyage du Président de la République

Paris, 17 juin. — L'*Agence Nationale* croit savoir que le président de la République arrivera au Hâvre samedi, 1er août, et qu'il présidera les régates.

Le 3 août, M. Félix Faure quittera le Havre par mer à destination de Brest, d'où il commencera son voyage en Bretagne.

La visite présidentielle à l'exposition de Rouen aura très vraisemblablement lieu le 12 août.

Le banquet de l'Union coloniale française

Paris, 17 juin. — Le banquet annuel de l'Union coloniale française a eu lieu ce soir à l'Hôtel Continental, sous la présidence du ministre des colonies, M. André Lebon.

M. Boucher, ministre du commerce, y assistait.

Au dessert, M. Mérut a exprimé le vœu que le ministre des colonies soit soustrait aux changements de ministère; il a approuvé le projet du gouvernement, au sujet de Madagascar, et a terminé en remerciant les deux ministres de leur présence, laquelle prouve qu'ils ne manifestent point pour les hommes d'affaires l'éloignement pudibon dont quelques-uns se font gloire.

L'interpellation sur les processions

Paris, 17 juin. — M. Bazille, de retour de Poitiers, où, comme nous l'avions annoncé, il s'était rendu pour faire une enquête personnelle sur les incidents de la Fête-Dieu, annonçait aujourd'hui dans les couloirs qu'il allait déposer à bref délai sa demande d'interpellation; il attendra néanmoins, avant d'en saisir la Chambre, d'avoir conféré avec son groupe, la gauche radicale, spécialement convoqué à cet effet pour demain.

M. Bazille veut dénoncer à la tribune, non une manifestation religieuse, mais une manifestation royaliste.

Il n'y a pas eu de processions, a-t-il dit, mais une manifestation composée d'un groupe d'hommes très nombreux qui a parcouru le trajet séparant trois églises de Poitiers, précédé d'un drapeau tricolore, au centre duquel on distinguait un cœur transpercé d'une épée; beaucoup d'entre les manifestants criaient : « Vive le roi ! »

» Parmi les personnes qui figuraient à leur tête, on distinguait des personnalités royalistes de Poitiers.

» Le commissaire général de Poitiers qui, prévenu, a tout laissé faire, ajoute M. Bazille, devrait être révoqué.

» Le gouvernement ne doit pas se faire complice de cris inconstitutionnels, c'est une question patriotique que je porterai à la tribune. »

A ce sujet, le groupe de la gauche radicale socialiste, après avoir entendu aujourd'hui M. Bazille, qui est inscrit également parmi ses membres, a décidé qu'il y avait lieu d'interpeller sur les menées cléricales, mais qu'il convenait d'en laisser l'initiative au groupe radical Sarrien, tout en se réservant d'intervenir dans la discussion.

Un attentat anarchiste contre un maire

Dinard, 17 juin. — L'anarchiste Hervé vient d'attenter à la vie de M. Lhotellier, maire et conseiller général de Dinard.

Sous prétexte de faire son testament dans son étude, il lui a demandé une audience particulière, et lui a tiré trois coups de revolver à bout portant.

Le maire ayant évité le premier coup, a désarmé le meurtrier et l'a arrêté.

M. Lhotellier a une blessure légère à la main gauche

Un éboulement dans une mine

Le Puy, 17 juin. — Un éboulement d'une importance considérable s'est produit au puits de Going, dépendant des mines de Grosmenil.

La maçonnerie du puits principal d'extraction a cédé et s'est effondrée subitement.

La masse de terre a comblé le puits qui est fort profond. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

L'éboulement continue. Par suite du manque d'air, les travaux sont suspendus.

Six cents ouvriers sont sans travail. On prétend que cet état de choses durera plusieurs mois.

Les travaux de déblaiement seront très longs et très difficiles.

La réception, par le Pape, des marins anglais, en uniforme

Rome, 17 juin. — La *Voce della Verita*, au sujet de la réception, par le Pape, des marins anglais, en uniforme, dit que jamais, auparavant, pareille visite n'eût été permise par le gouvernement britannique.

C'est un véritable évènement qui contraste avec l'attitude antérieure de l'Angleterre.

Le Kaiser et Waterloo

Berlin, 17 juin. — Guillaume II vient d'envoyer au premier régiment de dragons anglais une couronne de lauriers en or, pour orner l'étendard de ce régiment en commémoration de la bataille de Waterloo

La couronne porte les initiales de Guillaume II et l'inscription : « Waterloo — 18 juin 1815 ».

Elle sera attachée à l'étendard demain, anniversaire de la bataille de Waterloo, *qui a été la dernière où les troupes anglaises ont combattu à côté des troupes prussiennes.*

Les élections municipales en Alsace-Lorraine

Metz, 17 juin. — Les élections municipales du 14 ont donné dans les 750 communes et les 34 cantons de la Lorraine, une majorité écrasante de 8890 voix aux candidat du parti Lorrain indigène.

Les ballottages du 21 ne changeront en rien à cette situation.

Cela démontre l'échec complet de la germanisation.

A Courcelle, où l'empereur possède le domaine d'Urville et où se trouvent par conséquent de nombreux employés allemands, la liste lorraine indigène a passé tout entière, tandis que la liste mixte allemande a recueilli seulement 49 votes.

Réunion de la Commission du travail
La journée de huit heures

Paris, 17 juin.— La Commission du travail a repoussé, par onze voix contre quatre, le rapport de M. Bouge, concluant au rejet de la proposition Vaillant sur la journée de huit heures, minimum de salaire, etc., dans la réglementation du travail pour les adjudications des communes. Le rapport Bouge était, à cet égard, des plus nets. A la suite de ce vote, M. Bouge a donné sa démission de rapporteur. Il reprendra son rapport sous forme de proposition spéciale.

A noter que MM. Ricard et Mesureur, anciens membres du cabinet Bourgeois et qui font partie de la commission, ont combattu le rapport et déclaré que le minimum de salaire n'avait rien de commun avec le collectivisme.

La question sucrière
Une délégation chez M. Méline

M. Méline a reçu mercredi matin une délégation des départements sucriers, des députés des ports où existent des raffineries et des représentants de nos colonies des Antilles qui lui a représenté que par suite des primes d'exportation accordées par l'Allemagne à ses fabricants de sucre, les fabricants français sont incapables de soutenir la concurrence allemande à moins d'un secours de l'Etat. M. Méline a promis de déposer un projet de loi en vue de remédier à ce fâcheux état de choses.

Nominations de nonces

Rome, 17 juin. -- Comme je vous l'ai déjà annoncé, le consistoire secret est fixé au 22 juin et le consistoire public au 25.

D'après un bruit accrédité dans les hautes sphères ecclésiastiques, Mgr Nava de Bontife, actuellement nonce à Bruxelles, serait nommé à Paris. Mgr Tagliani irait à Vienne, Mgr Cavagius à Madrid et Mgr Averardi à Lisbonne.

Le Cabinet du ministre de la guerre

Paris, 17 juin. — Le général de Torcy, qui a rempli avec beaucoup de distinction les difficiles fonctions de chef d'état-major du corps expéditionnaire de Madagascar, est nommé chef du cabinet du ministre de la guerre en remplacement du général Jeannerod.

Le colonel Michel, breveté d'état-major, commandant le 67e régiment d'infanterie, est appelé au poste de premier sous-chef du cabinet.

Le lieutenant-colonel d'artillerie Meunier, breveté d'état-major, reste attaché au cabinet en qualité de second sous-chef.

C'est la première fois que deux sous-chefs sont adjoints au chef du cabinet du ministre de la guerre.

L'Exposition de 1900

L'*Officiel* promulgue la loi relative à l'Exposition universelle de 1900.

La réception des délégués de la Société des Agriculteurs par le ministre des travaux publics

Paris, 17 juin. — M. Turrel, ministre des travaux publics, a reçu ce matin des délégués de la Société des Agriculteurs de France qui sont venus l'entretenir de la question des tarifs de transport des fourrages, des engrais et des légumes.

Le ministre a promis d'organiser des trains spéciaux afin de faciliter l'exportation des légumes français en Belgique et en Angleterre.

Le duel Drumont-Lazare

La rencontre de M. Edouard Drumont avec le juif Bernard Lazare aura lieu jeudi.

Le Président de la République à l'école d'application du génie maritime

Paris, 17 juin. — L'amiral Besnard et Félix Faure ont visité aujourd'hui l'école d'application du génie maritime.

L'impôt sur les marchandises importées en Roumanie

Paris, 17 juin. — Des négociations, ouvertes par M. Hanotaux, viennent d'aboutir à de nombreuses et importantes réductions de l'impôt sur les marchandises importées par voie de mer en Roumanie.

Les dégrèvements réclamés par les Chambres de commerce de Paris et de Marseille sur les vins, les sucres, les conserves, les huiles, les tissus, les confections, les papiers, les porcelaines, les articles de passementerie, etc., viennent d'être concédés à la suite d'un accord intervenu entre le gouvernement roumain et notre ministre à Bucharest.

Les fêtes à Lyon, à l'occasion de la consécration de la Basilique de Fourvières

Lyon, 17 juin. — La bénédiction donnée sur la ville du haut de la basilique, à la fin de la cérémonie d'hier, a offert un spectacle incomparable et profondément émouvant.

Des milliers de personnes réunies sur les quais de la Saône, au pied de la colline, sont tombées à genoux.

Lyon, 17 juin. — Ce matin, par un temps ensoleillé, de nombreux pèlerins sont montés à Fourvière.

L'ancienne et la nouvelle chapelle ont été remplies toute la matinée. Les messes et les communions ont été très nombreuses.

A six heures, le grand séminaire a fait son pèlerinage. A dix heures, messe pontificale célébrée en grande cérémonie dans la nouvelle basilique en présence d'une foule nombreuse.

Un maire en soutane

En Seine-et-Oise, à Fontenay-le-Fleury, le maire nouvellement élu par le Conseil municipal est Mgr Georges prélat de la maison du Pape.

De ce fait, le nombre des prêtres et religieux exerçant en France les fonctions de maire est de sept.

Les Italiens en Afrique

Rome, 17 juin. — Demain paraîtra le décret proclamant la cessation de l'état de guerre en Erythrée.

Le général Baldissera rentrera en Italie.

Le général Baratieri et d'autres officiers seront mis à la retraite.

La question des jésuites au Reichstag

Berlin, 17 juin. — Le Reichstag discute l'interpellation du comité Henpesch, concernant les jésuites.

Le comité Henpesch demande si le conseil fédéral a pris une décision au sujet de la résolution, adoptée le 20 février 1895 par le Reichstag, concernant l'abolition de la loi relative aux jésuites; il désire, dans le cas contraire, savoir pourquoi le conseil fédéral a ajourné sa décision, et si le chancelier de l'empire a l'intention d'inviter cette assemblée à prendre la décision en question au cours de la session actuelle.

Le prince de Hohenlohe, chancelier de l'empire, répond que le Conseil fédéral n'a encore pris aucune décision au sujet de la résolution du Reichstag; il a cru devoir s'abstenir de se prononcer de nouveau sur la question de l'abolition de la loi concernant les jésuites, parce qu'il a discuté cette question à fond le 4 juin 1894, et a exprimé, alors, la conviction qu'il ne pouvait pas approuver l'abolition de la loi.

La décision du Conseil fédéral a été aussi retardée, parce que les gouvernements confédérés ont eu l'intention de se concerter pour savoir si quelqu'une des autres associations soumises, jusqu'à présent, aux effets de la loi, ne doit pas en être aussi exempte.

Français massacrés à Cuba

Le *Times* publie une lettre de la Havane, datée du 30 mai, racontant que des soldats espagnols, à la poursuite d'un poste de rebelles, ont envahi une manufacture appartenant à M. Betharte, et tué 14 ouvriers.

Un surveillant nommé Duarte a déployé un drapeau français pour faire connaître sa nationalité, il n'en a pas moins été massacré. Le général Weyler a ordonné une enquête.

LES ORATEURS SOCIALISTES
M. JULES GUESDE

M. Pierre Puget commence dans la *Revue bleue* une série de silhouettes des orateurs socialistes. Voici un extrait de l'article qu'il consacre à M. Jules Guesde, le député de Roubaix :

« M. Jules Guesde représente le parti des affamés. Il le représente à merveille. A le voir si pâle et si maigre, on suppose qu'il n'a jamais du manger tout son soûl.

» Le voici qui vient vers nous. Faites silence et vous entendrez le bruit des os qui s'entre-choquent lorsqu'il marche. Il parle : observez ses gencives exsangues qui retiennent avec peine des dents jaunes et branlantes. Sa barbe sèche et broussailleuse a l'air d'une barbe morte, collée à un menton d'ivoire. S'il la caresse un peu trop fort, elle va lui rester dans la main ! Toute la vie est au fond des yeux aigus et flamboyants. Ils suffisent à animer cette tête.

» M. Jules Guesde eût bien fait comme épouvantail à moineaux. Il a préféré devenir l'épouvantail aux bourgeois...

» Ah ! il faut se méfier de ces éternels valétudinaires qui semblent toujours arrivés à l'article de la mort, mais qui utilisent si bien leur dernier bout de souffle qu'ils en agitent le monde avant que de le rendre ! Il est certain que l'énergie et la malice visitent de préférence les petits hommes, maigres et pâles. Je suis sûr que lorsque Jupiter s'aperçut que les géants voulaient escalader l'Olympe, il se mit à sourire. Il eût été plus inquiet si l'idée en fût venue à l'esprit des nains. Les géants ont toujours besoin de manger et de dormir, et comme leur sommeil est long et lourd, il arrive que les Petits Poucets leur volent les bottes de cent lieues,

» Pareille aventure n'arrivera certainement pas au député de Roubaix, car, semblable en cela à Napoléon et à M. Berthelot, il ne dort presque jamais. Il a un démon intérieur qui le tient sans cesse en éveil. C'est ce démon intérieur qui allume les yeux de M. Guesde et communique à sa parole une ardeur frénétique. Je ne connais personne qui s'exprime avec une volubilité plus impétueuse...

» Grâce à ces jets de flamme, M. Jules Guesde réussit à imposer sa dialectique subtile et minutieuse à l'attention des auditoires populaires. Les « prolétaires », comme ils disent, ne comprennent pas le syllogisme, mais ils goûtent la colère, ils excusent la logique qui les ennuie sur la colère qui les enivre. M. Guesde a un couplet contre les Rothschild qui, à lui seul, dédommage le peuple de tout le reste de la conférence. En l'écoutant, le « prolétaire » ne doute plus qu'il a en face de lui un vrai socialiste.

» Mais, qu'est-ce qu'un vrai socialiste? C'est, pour emprunter une formule chère à M. Guesde, l'homme qui veut assurer la dictature du prolétariat. Et cette revanche du quart état, le franc socialiste doit la poursuivre par les moyens légaux et, à défaut de ceux-ci, par les armes révolutionnaires. Une pareille formule peut paraître un peu vague et mystérieuse, mais il faut prendre garde que les prophètes ne sont pas tenus de s'expliquer clairement. Le mystère dont ils enveloppent leur parole est un élément essentiel de leur prestige. Si M. Jules Guesde se hasardait à exposer, un jour, nettement ce que sera et comment fonctionnera sa société collectiviste, j'affirme que le peuple désenchanté ne réclamerait plus les clefs de ce paradis dérisoire. Que dis-je? Si M. Jules Guesde pouvait imaginer les conséquences piteuses et lamentables de ses merveilleuses théories, j'incline à croire qu'il renoncerait tout de suite à son apostolat.

» Mais le fanatisme est aveugle. C'est à la fois son excuse et son danger...

» Comme il n'est jamais trop tôt pour bien faire, il me semble que nous devrions nous aviser tout à l'heure qu'il ne faut pas abandonner notre sort aux réformateurs qui se targuent de posséder l'infaillible vérité. Repoussons leurs perfides présents. N'écoutons pas M. Jules Guesde ! Il nous indiquerait le mauvais chemin, celui qui ramènerait le monde vers la barbarie. Peut-on espérer réformer la société par la vertu des syllogismes ou la magie des rêves scientifiques ? Telle est cependant l'illusion de ce docteur subtil qui, à l'exemple de Karl Marx, son maître, excelle à mettre les utopies scientifiques sous la forme de raisonnements très serrés.

» Hélas ! si les hommes sont des loups pour les hommes et si le mal vient précisément de ce qu'ils sont des loups, avant de leur construire d'idéales bergeries, ne conviendrait-il pas de leur prêcher l'évangile de la pitié et de l'amour? Quand ils seront plus doux, plus pitoyables et plus moraux, leur société deviendra moins féroce. Elle se réformera tout naturellement. Et les syllogismes de M. Guesde n'y auront été pour rien.

» Le socialisme du député de Roubaix n'est, à vrai dire, qu'un traité sec et triste de philosophie matérialiste. M. Guesde, humilié de bonne heure dans son orgueil, gêné dans ses ambitions, vint au socialisme pour satisfaire ses ambitions et venger son orgueil. Il sut découvrir très vite la formule socialiste qui convenait le mieux à son tempérament. Chez lui la tête mène le cœur. Toute déclamation lui semble vaine et tout sentiment honteux. Il lui fallait donc un socialisme scientifique et non une sorte de philosophie lyrique comme celle dont s'enivre M. Jaurès. Le *Capital*, de Karl Marx, ce traité d'algèbre socialiste, devint son évangile. Une fois en possession de la vérité scientifique, M. Guesde n'hésita plus à lancer ses excommunications.

» Anathème aux broussistes ! Anathème aux allemanistes ! Anathème aux blanquistes ! Quiconque ne déclare pas que M. Jules Guesde est Allah et que M. Chauvin est son prophète, qu'il soit anathème ! Ah ! sans doute, M. Jaurès, ce poète, et M. Millerand, ce diplomate, ont mérité l'excommunication. Personne n'en est plus convaincu que M. Guesde. Mais il paraît que l'heure n'est pas opportune pour leur crier publiquement anathème. *Licet, non expedit*, comme disent les papes.

» Aussi y aura-t-il des comptes à rendre le jour où la « dictature des prolétaires» se sera enfin réalisée. Alors l'orthodoxie recouvrera tous ses droits. La vérité scientifique rayonnera sur le monde, Karl Marx sera divinisé au Panthéon. M. Jules Guesde, son disciple, démontrera, selon les règles de la logique, qu'il faut immoler tous les hérésiarques. On commencera je pense, par MM. Jaurès et Millerand, M. Guesde ne pardonnant pas à celui-ci sa malice et son éloquence à celui-là ; cela fait, on décrétera le bonheur du peuple. »

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, **Mercredi** 17 juin 1896.	
2 heure soir.	28° au-dessus	766 m/m	Variable
5 » »	25°	766 m/m	»
9 » »	20° au-dessus	766 m/m	»
		Jeudi 18 juin 1896.	
Minuit	19° au-dessus	767 m/m	Variable
1 heure matin	19° »	768 m/m	»
2 heures »	19° »	768 m/m	»

Paris. — mercredi 17 juin 1896. -- (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La dépression signalée hier sur l'Ecosse s'est un peu déplacée vers l'Est en se creusant (Belmulet, 47 mm.) La baisse est générale en Europe, excepté dans le Sud, et les fortes pressions de la Pologne disparaissent Le vent est modéré du S.-O. sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; variable et faible en Provence.

Des pluies sont signalées dans le sud-ouest du continent. En France, elles sont tombées dans toutes les régions, sauf dans le bassin parisien et le Nord-Est; on a recueilli 98 mm. d'eau à Gap, 53 en Corse, 31 à Clermont, 15 à Toulouse Belfort, 8 à Lorient, 2 à Perpignan.

La température est toujours en hausse. Elle était ce matin de : 12° à Gap, 13° à Belmullet, 20° à Paris, Vienne, 27° à Utrecht. On notait + 8° au puy de Dôme, 6° au mont Ventoux, 2° au pic du Midi. En France, temps chaud et ondées probables A Paris, hier l'après-midi, nuageux. — Moyenne d'hier, 16 juin, 20°7, supérieure de 3°6 à la normale. — Depuis hier midi, température max. : 26°4; min. de ce matin, 15°5. — Baromètre à sept heures du matin, 58 mm. 9. A la tour Eiffel : maximum, 24°4 ; minimum, 13°8.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La grève des ouvriers apprêteurs de la maison Ernoult-Bayart, frères. — Sur 320 ouvriers apprêteurs employés chez MM. Ernoult-Bayart frères, 204 travaillaient mercredi. Dans ce nombre, on comptait plusieurs ouvriers nouveaux, embauchés depuis quelques jours, et des grévistes qui avaient repris le travail.

Les ouvriers qui restent en grève ont adressé, à M. le Juge de paix, une demande de conciliation qui a été affichée, mercredi dans l'après-midi, à la porte de la mairie. En voici le texte :

« En exécution de l'article 12 de la loi du 27 décembre 1892, le Maire de la ville de Roubaix porte à la connaissance de qui il appartiendra, qu'une demande de conciliation a été adressée à M. le Juge de Paix des cantons de Roubaix, Est et Ouest, par les ouvriers grévistes de l'établissement de MM. Ernoult-Bayart frères et Cie, de Roubaix.

» Fait à Roubaix, le 17 juin.

» Pour le Maire : THÉRIN, adjoint.»

Un de nos collaborateurs s'est rendu chez MM. Ernoult-Bayart frères, mercredi soir, un des associés a déclaré, qu'étant donné le motif de la grève, la demande de conciliation n'avait aucune chance d'aboutir.

Une grève de tisserands, Grande-Rue. — Une délégation de tisserands de chez MM. Watine et fils, fabricants Grande-Rue, s'est présentée devant les patrons, mercredi matin, et a demandé de supprimer les 10 pour cent de mal-façon accordés à chaque pièce finie et de les remplacer par une augmentation de un centime au mètre sur tous les articles. N'ayant pas obtenu satisfaction, les 130 tisserands de l'établissement ne se sont pas présentés au travail à la rentrée de une heure.

Une réunion de maçons et de manœuvres à « La Paix ». — Deux cents ouvriers maçons et manœuvres se sont réunis mercredi soir, à « La Paix », boulevard de Belfort, dans le but de former un syndicat.

Vers neuf heures la séance s'ouvre et tour à tour MM. Kowalski, conseiller prud'homme, ouvrier maçon, et Liévin Bailliu, rédacteur au journal l'*Egalité*, prennent la parole. Il parlent aux assistants de l'utilité de s'unir pour revendiquer leurs droits.

A la fin de la séance, vers neuf heures quarante-cinq, les ouvriers présents ont signé leur adhésion à la formation du syndicat.

L'œuvre de la Bouchée de Pain. — Echo du tirage des primes. — Nous avons à signaler tout particulièrement la générosité de quelques favorisés du sort par le tirage des primes.

MM. Motte et Bourgeois, ayant gagné l'obligation foncière 1879 d'une valeur de 500 francs en ont gracieusement fait don à l'œuvre.

M. Delmotte, le gagnant de la garniture de cheminée, a remis 10 francs pour l'œuvre.

L'heureux gagnant de la villa Isabelle, M. Jules Lefebvre, ouvrier couvreur de Néchin, est entré en possession de son lot, les formalités d'actes et d'enregistrement sont en train et, sans bourse déliée, il se trouve à la tête d'une magnifique propriété.

Les autres primes ne sont qu'en partie réclamées.

Avis aux indifférents. — Des listes des numéros gagnants sont en vente chez M. Jubé, rue de la Gare, et chez M. Barot, Grande Place, au prix de 0,05 c.

Une saisie au Minck — M. Mesplomb, sous-inspecteur des denrées alimentaires, a saisi, mercredi matin, au Minck, cinquante kilogrammes de poisson, reconnu impropre à la consommation.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP** rue du Bois, 13, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

La bagarre du quai de Brest. — Mercredi matin M. Chape, commissaire de police du quatrième arrondissement, s'est rendu chez M. Nyckesse, la victime de la bagarre du quai de Brest. M. Nyckesse est obligé de tenir la chambre.

A la suite de l'enquête faite par la police, une seconde arrestation a été opérée mercredi vers midi, celle de Pierre Teestelynck, tisserand, âgé de 20 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman 40, qui s'est porté à des voies de fait sur M. Nyckesse. Quant aux deux autres individus qui se trouvaient en compagnie de François Siemaer, arrêté mardi soir, l'enquête a établi qu'ils ne sont coupables d'aucune violence.

François Siemaer et Pierre Teestelynck seront conduits à Lille, jeudi, pour être tenus à la disposition du parquet.

Une chute dans la rue de Lille. — Un accident s'est produit mercredi après-midi, rue de Lille, à l'angle de la rue des Arts; un ouvrier mécanicien, Louis Duvinage, qui passait dans cette rue, portant une barre de fer sur l'épaule, a glissé sur la bordure du trottoir et s'est fracturé le bras gauche: il a eu, outre, la figure assez sérieusement contusionnée.

Le blessé, après avoir reçu des soins dans un estaminet voisin, a été reconduit en voiture à son domicile, chemin de la Mackellerie.

Une femme qui se coupe le poignet. — Mardi, vers sept heures, une journalière, Rosalie Croix, a brisé d'un coup de poing un carreau de vitre chez M. Hellebosch, cabaretier, quai de Brest, qui refusait de lui verser à boire. Elle s'est fait une grave blessure au poignet droit.

Rosalie Croix a été conduite à la pharmacie de M. Delys, Grande-Rue, où M. le docteur Lepoutre lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Violences légères. — C'est à deux journées de travail qu'a été condamnée Maria Deltanre, femme Guillaumin, cabaretière, rue Parmentier, pour violences légères, par le Tribunal de simple police de Roubaix, dans l'audience de jeudi dernier. Il n'y a pas eu d'amende.

Menus faits. — Un procès-verbal a été rédigé mercredi après-midi à la charge de M. G. Deschamps, cabaretier, rue Turgot, pour n'avoir pas inscrit sur son livre de logement une personne qui habite chez lui.

— Une balladeuse ne portant aucune plaque indicatrice a été trouvée abandonnée en face de l'habitation de M. le docteur Butruille, rue du Château, qui l'a fait ramener chez lui.

— Un chauffeur, Henri Leman, âgé de 52 ans, demeurant rue de Blanchemaille, cour Moreau, était endormi sur un banc du jardin Pierre-Catteau. Un agent le réveilla en le priant de circuler. Mais Leman ne parut pas content d'être ainsi troublé dans son sommeil et injuria l'agent. Il fut conduit pour ce fait au dépôt du 2e arrondissement.

A la librairie du « Journal de Roubaix ».— Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne STAFFE. 41426

Hem. — *Est-ce une tentative de vol ?* — Mardi soir, vers minuit, un sabotier, nommé Lucien Bou, demeurant au hameau du Pinson, dormait paisiblement lorsqu'il fut réveillé tout à coup par un bruit de vitres brisées provenant du rez de chaussée de sa maison.

Etant descendu, il constata qu'une fenêtre avait été brisée et que les auteurs du méfait avaient pris la fuite.

Bou a porté plainte à la gendarmerie de Lannoy.

— *Un vol de trois francs.* — Mercredi dans l'après-midi, après une courte absence, M. Jean Robidas, demeurant au hameau du Petit-Lannoy, constata qu'un individu s'était introduit chez lui et avait enlevé d'un tiroir trois francs de menue monnaie. Le coupable, un nommé Florimond Decottignie, 18 ans, a été arrêté.

— *Un vol important de ferraille.* — Mardi soir, M. E. Zingraff, chaudronnier à l'Hempempont, causait avec un ami devant sa demeure, lorsqu'il entendit un bruit insolite venant de son usine. Il vit ensuite un inconnu qui s'enfuyait à travers le jardin. Il se mit à sa poursuite, mais, arrivé près de la rivière la « Marcq », l'individu la traversa à la nage et continua sa course à travers champs. Ce que voyant, M. Zingraff retourna chez lui, enfourcha sa bicyclette et ne tarda pas à rejoindre le fuyard qui réussit cependant à disparaître dans les récoltes.

M. Zingraff a constaté la disparition de tuyaux de bronze et de cuivre d'une valeur de 60 francs. Il découvrit aussi un ballot préparé et contenant différents outils pour une valeur de 500 francs. De plus, on a retrouvé, dispersés çà et là, dans les champs, un nombre considérable de tuyaux, représentant une somme assez importante. On est sur la trace du coupable.

M. Zingraff a déjà été victime d'un vol semblable au mois d'avril dernier; les coupables étaient restés inconnus.

Leers-France. — *Mutations pour 1897.* — M. le contrôleur des contributions directes se rendra à Leers le 24 courant, à neuf heures et demie du matin dans la salle de la Mairie, pour procéder aux mutations de l'année 1897.

— *La mort de M. Hespel. — Une décision du conseil municipal.* — Le conseil municipal de Leers, convoqué d'urgence à l'occasion de la mort de M. Hespel, ancien adjoint au maire, a décidé d'offrir une couronne et d'assister en corps aux obsèques.

Nous apprenons que M. Victor Martens-Peuvion vient d'être nommé agent général, pour notre circonscription, de la Société générale de l'éclairage à l'acétylène, G. Trouvé. Les bureaux se trouvent, 24, rue de Mouvaux, à Roubaix.

Le chemin du bonheur domestique enseigné aux jeunes filles. — Trois cent mille exemplaires de cet excellent ouvrage ont été vendus en ces dernières années. C'est un véritable trésor de connaissances utiles, pratiques, économiques surtout. Sages conseils, précieux avis, renseignements exacts, il contient tout ce qu'une femme doit savoir, fût-elle de la condition la plus modeste, pour entretenir une maison, rendre heureux ceux qui l'habitent, en un mot y faire régner le bonheur. Ce volume se vend à la librairie du *Journal de Roubaix*, prix 1 fr.50.

Communications

L'Epargne Ouvrière.— On nous communique la note suivante :

« La société « l'Epargne Ouvrière », pour la construction de maisons destinées à la classe laborieuse, s'étant réunie en assemblée générale, le dimanche 7 juin, rue Pierre-Motte, salle Philémon, convoque à nouveau tous ses membres à une nouvelle réunion, le dimanche 21 juin, à quatre heures du soir.

» Les décisions qui seront prises à cette réunion seront sans appel; on y discutera de la dissolution de la société ou des mesures à prendre en vue de son bon fonctionnement.»

CHORAL SAINT-SÉPULCRE. — La commission prie instamment les sociétaires de se réunir dimanche prochain, au siége de la société pour se rendre au festival de Fiers, à midi et demi précis.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE de la société de secours mutuels Saint-Hubert a l'honneur de rappeler aux sociétaires que la sortie en ville aura lieu le dimanche 21 juin. Départ du local, chez M. Oscar Lefebvre, rue de la Gare, à deux heures précises de l'après-midi. Présence indispensable.

La température de l'Ecole de natation. — Voici quelles ont été les températures relevées à l'Ecole de natation dans la journée du 17 juin : 5 heures du matin, + 22° centigrades; 3 heures du soir, + 24° centigrades; 7 heures du soir + 24° centigrades.

HUILE D'OLIVES SURFINE (*garantie pure, non fruitée*). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,30. Dépôt : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020—41550

Bicyclettes CLÉMENT la Gde Marque Nationale, **TURBELIN**, *seul* concessionnaire régional, 89, Bd Liberté, **Lille.** — Agence de Toutes Marques les plus Célèbres. Le plus Grand Choix et le Moins Cher de la Région. 2640

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Arrêté municipal concernant la divagation des chiens des marchands forains. — M. le Maire de Wattrelos a fait placarder mercredi l'arrêté suivant :

« VILLE DE WATTRELOS. — Arrêté concernant la divagation des chiens :

« Nous, maire de la ville de Wattrelos, vu la loi du 5 avril 1884 ;

» Considérant qu'à l'occasion de la fête locale des 21, 22 et 23 juin, un certain nombre de marchands forains viennent établir pendant quelques jours leur installation à Wattrelos, et qu'il convient, dans le but d'assurer la sécurité publique, d'empêcher la divagation de leurs chiens.

» Arrêtons : Art. 1er. — Les chiens appartenant aux marchands forains, directement ou indirectement; les chiens dont se servent lesdits marchands forains devront être solidement muselés et attachés ou tenus en laisse. Ils devront, en outre, porter un collier sur lequel seront inscrits le nom et la demeure de leurs propriétaires.

» Art. 2. — Les chiens placés sous les voitures devront également être muselés et attachés de très court, de telle façon que leur museau ne puisse dépasser les roues.

» Art. 3.— M. le Commissaire de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

» Fait à Wattrelos, le 17 juin 1896. » Le Maire, H. POLLET.»

Vol de linge. — Arrestation du coupable. — Les préposés des douanes Emile Osten et Louis Delplanque ont arrêté, au hameau du Beck, un ouvrier agricole, Gustave Velghe, sans domicile, qui s'était rendu coupable de vol d'objets de lingerie chez Marie Castelain, femme Ladsous, demeurant hameau du Paradis.

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise ; mais elle dure......

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin.....

L'avis, fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Un souvenir rétrospectif de la bataille de Tourcoing. — On n'a pas oublié la remarquable conférence qui fut faite, lors des fêtes du centenaire, sous les auspices de la Société de géographie, par M. A. Merchier, professeur agrégé d'histoire, sur la bataille de Tourcoing.

L'érudit conférencier avait fait ressortir, documents à l'appui, toute l'importance de cette bataille qui prépara et assura le succès de Fleurus.

Dans son histoire générale M. Ernest Lavisse a consacré un chapitre spécial (Tome VIII p. 291) que nous aimons à transcrire :

« C'était le moment — écrit-il — où l'empereur, de concert avec Cobourg et Mack, avait combiné un plan destiné à couper, par une double marche de Tournay et de Menin sur Lille, les troupes de Souham et de Moreau aventurées trop au nord entre Courtrai et Gand. Les différents corps autrichiens et anglais furent donc dirigés de leurs cantonnements respectifs pour converger tous sur Lille le 18 mai. Pichegru, croyant que Cobourg voulait écraser l'armée des Ardennes, était venu en prendre le commandement. En son absence, Souham dirigea les opérations.

» Il avait la plus haute taille de l'armée après le général Alexandre Dumas. Ses soldats se flattaient, sous ses ordres, d'écraser Pitt et Cobourg *comme des poires blettes*. Il était secondé par le sage et flegmatique Moreau, par le bouillant Vandamme, l'intrépide Macdonald.

» Partant des environs de Lille et de Menin, les Français, par d'admirables marches forcées pendant la nuit du 17 au 18 mai, se concentrèrent autour de Tourcoing, et battirent en détail les différents corps ennemis, qui n'avaient pu opérer leur jonction. *Cette bataille de Tourcoing n'a pas été jugée à sa juste valeur.* Pichegru, absent, était jaloux de la gloire de Souham et de Moreau.

» Saint-Just, qui se prodiguait dans l'armée des Ardennes, eût voulu obtenir de son côté le succès décisif, en opérant le fameux passage de la Sambre pour forcer l'entrée de la Belgique par Charleroi et Mons. Robespierre, dans le Comité, menaçait Carnot de l'échafaud et voulait préparer à Saint-Just les moyens de se distinguer, afin de le substituer à Carnot comme délégué à la guerre.

» La bataille de Tourcoing eut cependant de très grands résultats. Pichegru, revenu en hâte à la tête de ses troupes, battit encore Clairfayt à Hooglède et s'empara d'Ypres. »

C'est la première fois, pensons-nous, qu'un historien accorde à la bataille de Tourcoing une place égale à celle de Fleurus. « La bataille de Tourcoing — a dit M. Lavisse — fut la mère de la victoire de Fleurus ».

Les titres de noblesse de notre cité, si admirablement mis en lumière par M. Merchier dans sa substantielle étude, reçoivent donc une sorte de consécration historique que nous enregistrons avec fierté.

FEUILLETON DU 19 JUIN 1896. — N° 89.

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

TROISIÈME PARTIE

L'HISTOIRE DE COLLIVET

IX

Elle eut beaucoup de peine à se remettre.

Son cœur battait avec violence.

Elle était prête à défaillir.

— Père ! Père ! ne me gronde pas !

— Réponds. Et ne mens pas, surtout.

— La nuit était si calme et si douce, père, que je n'ai pas résisté au désir d'aller respirer au bord de la mer...

— Seule, ainsi, la nuit !

— Seule, oui, père.

— Tu mens.

— Père !

— Avec qui étais-tu !... malheureuse ! Tu me caches un secret.

Elle tremblait horriblement.

— Non, père, je ne te cache rien.

— Veux-tu parler !

— Tu me fais peur !

Ce simple mot parut le calmer.

Il eut une hésitation.

Continuerait-il cet interrogatoire !

Suzanne ne dirait rien, paraissait résolue au silence.

Et lui, Collivet, devinait qu'il se passait quelque chose.

Ne valait-il pas mieux agir par ruse, faire mine d'oublier, et alors que Suzanne croirait que tout soupçon avait disparu, la surprendre en flagrant délit de mensonge ?

Il s'efforça de sourire.

— Je te demande pardon, mon enfant... Je ne te soupçonne pas, de quoi pourrais-je te soupçonner ? Seulement tu me permettras bien de te dire, sans que tu en prennes trop d'émotion, qu'il ne sied pas à une jeune fille de sortir ainsi et que ma surprise, en te voyant, était toute naturelle.

— Il est vrai père.

— Tu me promets que tu ne sortiras plus ?

— Je te le promets.

Mais de très pâle qu'elle était en disant cela, comme elle savait bien qu'elle mentait, elle devint rouge.

Collivet s'en aperçut.

Il croyait à quelque intrigue.

Il ne pouvait entrevoir la vérité.

Sa jalousie malade, mais réelle et redoutable, ne s'adressait pas seulement à Marie qu'il aimait à le rendre fou, elle s'adressait, nous l'avons dit, à tout ce qui l'approchait, à sa fille aussi chez laquelle il souffrait de voir le cœur pris par une affection étrangère.

Ce soir là, il n insista pas.

Mais il se promit de surveiller Suzanne.

Pendant les premiers soirs, il ne découvrit rien de suspect.

En rôdant autour de la villa, il aperçut à plusieurs reprises une femme voilée, d'allure jeune et élégante, et qui sans doute devait habiter non loin de là, car elle remontait à chaque fois le chemin de la colline, entre les palmiers.

Collivet ne reconnut point Marinette.

Mais Marinette, elle, avait reconnu le père de Suzanne.

Elle devina qu'il s'était passé quelque chose et resta sur ses gardes.

Les nuits succédèrent aux nuits.

Collivet n'était pas plus avancé.

Il finit par croire que sa fille peut-être n'avait point menti et que sans doute, ce soir-là, elle avait cédé à une tentation d'aller se promener seule et d'aller rêver, devant la mer si caressante.

N'était-ce pas possible !

Qui dira jamais ce qui se passe d'étranges fantaisies dans une tête de fillette !

Marie et Suzanne furent prudentes.

La première fois qu'elles se revirent, elles restèrent à peine quelques minutes ensemble.

Mais, du moins, ces minutes, Suzanne les avait mises à profit.

— Ecoute, petite mère, je viens de passer par des heures trop douloureuses, me sentant près de toi et ne pouvant te voir. L'autre jour, je te disais que je ne pourrais vivre ainsi désormais. Eh bien, tous ces jours ci, j'ai bien senti que je ne mentais pas et que, surtout, je n'exagérais pas.

— Puisque nous voici réunies de nouveau, chère Suzanne, n'y pensons plus... Mais soyons prudentes.. afin de ne pas être nous-mêmes les ennemies de notre bonheur.

— Oui, je te jure que l'imprudence, s'il en est une, ne viendra pas de moi. Mais ce qui nous est arrivé pourrait nous arriver encore. Bien plus. Mettons les choses au plus triste. Supposons que mon père découvre notre affection et veuille nous séparer...

— Eh bien ?

— Eh bien, petite mère, dit l'enfant après un moment de silence, il faudra bien que je t'écrive, que je me mette d'une façon quelconque en relations avec toi...

— Voyons, parle . On dirai que tu hésites à me demander quelque chose.

— Où t'écrirai-je? Voilà ce que je veux savoir.

Marie, comme frappée d'une idée, prit tout à coup les mains de Suzanne.

— Jure-moi que tu n'as pas un projet que tu n'oses me dire ?

Elle murmura :

— Quel projet aurais-je donc ?

Mais, sous le regard de Marie, ses paupières battaient.

Marie n'insista pas.

Suzanne redemanda, d'une voix basse et comme peureuse :

— A Paris, si nous étions séparées, où demeurerais-tu ?

— Je ne sais, mon enfant. Afin d'être auprès de toi, j'ai tout vendu. Cela me fait quelques petites rentes dont je vis, très heureuse tant que nous ne nous quitterons pas.

— Ce n'est pas répondre.

— Tu y tiens donc bien ?

— Je prévois un malheur. Je cherche, dès aujourd'hui, à le rendre moins douloureux.

— Eh bien, si jamais nous sommes obligées de nous quitter, j'irai habiter, à Paris, la rue Lord-Byron, dans le quartier des Champs-Elysées. Il y a là des hôtels tranquilles, des logements tout meublés où j'attendrai qu'une occasion se retrouve de me rapprocher de toi et de te revoir.

— Il me faut le numero.

— Au numéro quatre, puisque tu insistes... pourtant, il se peut que l'adressse ne soit pas exacte... car si je ne trouve pas un logement libre, je m'adresserai ailleurs.

— Rue Lord-Byron, toujours ?

— Rue Lord-Byron.

— C'est bien. Je suis tranquille désormais.

Du reste, les craintes d'avenir exprimées par Suzanne ne semblèrent pas devoir se réaliser.

Et peu à peu, le succès aidant leurs entretiens nocturnes, elles nieurent plus la même prudence.

Elles se voyaient, sinon tous les soirs, du moins trois ou quatre fois par semaine.

Leur bonheur était grand.

Et Suzanne elle-même, en se portant mieux que d'habitude, rendait ce bonheur presque complet.

Elle se sentait renaître à la vie.

Et elle le disait à Marie, parfois :

— Sais-tu bien que je me sens presque vigoureuse maintenant. C'est à toi que je le dois. Je suis sûre que si nous pouvions vivre au grand jour l'une auprès de l'autre, je guérirais tout à fait... tout à fait...

Et aussi, parfois, hélas ! une petite toux l'interrompait, dans ces tendresses exquises, et quand elle appuyait son mouchoir sur ses lèvres et qu'elle le retirait, il y avait une petite tache de sang qu'elle cachait bien vite.

Marie faisait semblant de ne pas voir...

Mais elle en frémissait de tout son corps.

Cependant, bien que Collivet se fût relâché de sa surveillance, il ne laissait pas que d'examiner sa fille, parfois, à la dérobée.

Il y avait une grande différence entre l'attitude de Suzanne depuis quelques jours et sa tristesse pendant qu'il passait les nuits à guetter sa sortie de la villa, pour qu'il n'en fût pas frappé.

D'où venait cette tristesse, alors ?

D'où venait son bonheur, maintenant ?

Un dernier soupçon lui vint.

Mais se doutant bien que si Suzanne contrevenait à ses ordres, elle devait pour n'être point surprise, s'entourer de toutes les précautions imaginables, il usa d'un stratagème.

Le soir, il laissa Denise et Suzanne sortir seules.

Puis il ratissa soigneusement l'allée finement sablée qui conduisait à la porte du chemin des Palmiers.

Ensuite il alla rejoindre sa fille sur la plage.

Et lorsqu'ils rentrèrent, il eut soin de ne pas la faire passer par cette allée qui resta ainsi, pour la nuit, vierge de pas, immaculée.

Le lendemain, dès le matin, levé avant tout le monde, il descendait et accourait inspecter l'allée.

Ce jour-là sa ruse ne parut pas avoir réussi.

Personne n'était passé là.

Et il était bien improbable que Suzanne eût conçu quelques doutes sur le stratagème employé par son père.

Il ne se tint pas pour battu.

Il recommença le même travail tous les soirs, à la même heure, avec les mêmes précautions.

Et le troisième jour, au matin, il reconnut, sur le sable fin, les pieds de sa fille.

Les pas se dirigeaient vers la porte du petit chemin.

Suzanne le trompait donc, elle s'absentait la nuit.

Lorsqu'il se retrouva en face d'elle, quelques minutes après, il eut peine à contenir sa fureur.

Pourtant il dissimula.

Mais à partir de la nuit suivante, de nouveau il fit le guet.

Deux soirs se passèrent.

Le troisième soir, vers onze heures, il était caché en face de sa villa, de façon à ne pas être vu, mais à ne rien perdre de ce qui s'y passerait.

Il avait devant lui la porte d'entrée.

Et c'était cette porte qu'il surveillait surtout.

Il vit tout à coup, dans la nuit assez profonde, une femme dont le visage était voilé et qui passait à plusieurs reprises devant la villa, comme pour s'assurer que de là, pour elle, aucun danger ne viendrait.

Collivet ne pouvait la reconnaître, cette femme.

Et cependant, il fut troublé par deux souvenirs.

Il se rappela l'avoir vue, ainsi, rôder autour de la villa lorsqu'il avait, la première fois, essayé de surprendre sa fille.

Mais ce n'était pas tout.

Cette allure le frappait, si légère, si élégante, si particulière surtout.

Un nom venait à ses lèvres.

Un nom faisait bondir son cœur.

Marinette ! Marie ! sa Marie !

C'était la même taille, la même démarche, autant qu'il pouvait en juger.

Est-ce que vraiment c'était elle ?

Alors, de folles pensées, tout de suite !

Est-ce qu'elle se repentait ?

Est ce que, sachant là Collivet et n'osant pas se montrer à lui, elle venait la nuit rôder aux alentours, toute tremblante, espérant tout peut-être du hasard d'une rencontre, en voulant n'avoir pas l'air de la solliciter, par une dernière coquetterie de femme ?

Et il disait, presque haut, pour se convaincre :

— Marie ! chère Marie !

Elle passa et repassa ainsi devant lui à plusieurs reprises, si près que lui arriva tout à coup le parfum aimé, qu'il connaissait si bien, le parfum familier de celle qui avait été sa femme ?

C'était Marinette, il n'en pouvait plus douter.

Mais que venait-elle faire là ?

Etait-ce vraiment pour lui, ainsi qu'il l'avait pensé tout à l'heure, dans la folie de sa passion et de son désir de la revoir ?

Elle venait, lentement, de prendre le chemin des Palmiers.

Elle s'arrêta, tout à coup, sous la fenêtre de Suzanne.

(*A suivre.*) JULES MARY.